



Département de Biologie Appliquée

PV DE LA COMMISSION D'ÉTUDE DES DEMANDES D'ACCES AUX MASTERS

Membres de la commission de classement et d'orientation (ci-joint liste des émargements) :

- I. BELLIL, Adjointe au Chef de Département /Présidente
- M. KARA ALI, Adjointe au Chef de Département, chargée de la Post-Graduation/Équipe de formation
- A. BENHAMDI Asma ; Équipe de formation
- A. CHENTLI, Équipe de formation
- I. BATAICHE, Équipe de formation
- A. MOSBAH, Équipe de formation

Ordre du Jour :

Étude et classement des demandes d'accès aux **Masters professionnels** ouverts au niveau du département de Biologie Appliquée pour l'année universitaire 2016-2017 (deux parcours : Microbiologie et Hygiène Hospitalière ; Bioindustrie, Analyse et Contrôle).

RAPPORT

Préambule

Nous rappelons, ci-dessous, les critères de recevabilité des demandes :

- peuvent postuler tous les titulaires d'une licence LMD des Sciences Biologiques ou d'un D.E.S en Biologie quel que soit la spécialité et ceci, exceptionnellement, pour cette année,
- les étudiants ne peuvent prétendre qu'à un seul parcours.

Les pièces demandées accompagnant la demande sont :

- Copie du diplôme (Licence, DES) ;
- Copie du Baccalauréat ;
- Relevés de notes ;
- Annexe descriptive (pour le LMD).
- Classement (pour le LMD) ;
- CV ;
- Formulaire pour inscription au Master fourni par le Département.
- 2 photos d'identité.

1. Les Masters et postes offerts

- Microbiologie et Hygiène Hospitalière (MHH), **20 postes offerts**
- Bioindustrie, Analyse et contrôle (BAC), **20 postes offerts.**

2. Répartition des demandes par catégorie et par parcours

2.1. Microbiologie et Hygiène Hospitalière

- Licences LMD Université des Frères Mentouri = **72**
 - Licences LMD autres Universités = **21**
 - D.E.S (passerelle) toutes Universités = **10**
- Soit un total de 103 demandes pour 20 postes.

2.2. Bioindustrie, Analyse et Contrôle

- Licences LMD Université des Frères Mentouri = **34**
 - Licences LMD autres Universités = **15**
 - D.E.S (passerelle) toutes Universités = **8**
- Soit un total de 57 demandes pour 20 postes.

3. Répartition des postes offerts par catégorie d'étudiants

Dans cette répartition, il a été pris en considération la nature des diplômes et l'université d'origine conformément aux recommandations de la tutelle. **Ainsi, il a été attribué pour chaque parcours :**

- 15 postes pour les titulaires des licences LMD de l'Université des Frères Mentouri (75 %),
- 03 postes pour les titulaires des licences LMD des autres Universités (15 %),
- 02 postes pour les titulaires de D.E.S toutes universités (10 %).

4. Classement

4.1. Étudiants LMD Sciences Biologiques (deux catégories)

La moyenne de classement est établie comme suit :

La moyenne de classement est la moyenne des moyennes des semestres d'études concernés affectées de coefficients correctifs tenant compte des retards cumulés ; des admissions avec dettes et des admissions après la session de rattrapage.

Le calcul de cette moyenne s'effectue selon la formule suivante :

$$MC = MSE (1 - A (R + D/2 + S/4))$$

Avec :

MC = Moyenne de classement

MSE = Moyenne des moyennes des semestres concernés

A = taux d'abattement estimé à 0.04

R = nombre de redoublement par année

D = nombre d'admission avec dettes par année

S = nombre d'admission après la session de rattrapage par année

NB : en cas d'égalité des moyennes, le nombre de rattrapage par semestre est pris en considération.

4.2. Postulants titulaires du D.E.S (une seule catégorie)

Les postulants sont classés selon la moyenne générale des moyennes des quatre années obtenues à la session de juin.

5. Liste des postulants retenus par parcours et par catégorie

NB : Les classements globaux sont en annexes à ce Procès-Verbal

5.1. Liste des postulants retenus au Master Microbiologie et Hygiène Hospitalière (MHH)

A. Postulants titulaires des licences LMD de l'Université des Frères Mentouri

Classement	Nom et prénom	Spécialité	Moyenne*
1	BENGHENISSA Amal	MICROBIOLOGIE	12,23
2	BOUALEM Yasmine	MICROBIOLOGIE	11,48
3	REFAH Rawia	MICROBIOLOGIE	11,39
4	SUILAH Rym	BIOINFORMATIQUE	11,26
5	GOUASMIA Soraya	Apiculture	11,23
6	GUIRA Nihade	TOXICOLOGIE	11,21
7	REDDAF Nour elhouda	Apiculture	11,20
8	MEMDOUH Sara	BIOINFORMATIQUE	11,19
9	SEGHIRI Imene	BIOINFORMATIQUE	11,14
10	SLIMANI Zakarya	Apiculture	11,08
11	BERRIHIL Hadia	APICULTURE	11,07
12	CHAKER Roumeissa	MICROBIOLOGIE	11,04
13	BOUHEZZA Haroun	Apiculture	11,03
14	NAAMOUNE Rayane	MICROBIOLOGIE	10,97
15	BOUKALA Rahil	BIOINFORMATIQUE	10,94

*Voir classement global MHH en annexe 1

-Liste supplémentaire des postulants titulaires des licences LMD de l'Université des Frères Mentouri en cas de désistement d'un ou des postulants retenus

Classement	Nom et prénom	Spécialité	Moyenne*
16	LAKIKZA Abdeldjalil Mehdi	BIOINFORMATIQUE	10,88
17	HAOUACHI Racha	BIOINFORMATIQUE	10,87
18	DEROUICHE Haider	Entomologie	10,86

*Voir classement global MHH en annexe 1

B. Postulants titulaires des licences LMD des autres Universités

Classement	Nom et prénom	Spécialité	Provenance	Moyenne*
1	NAAMOUNE Kelthoum	BIOCHIMIE	MILA	12,39
2	MAACHE Med Amine	Aliment Nutri Patho	M'SILA	12,16
3	LAMECHE Sara	MICROBIOLOGIE	SETIF	12,04

*Voir classement global MHH en annexe 1

-Liste supplémentaire des postulants titulaires des licences LMD des autres Universités en cas de désistement d'un ou des postulants retenus

Classement	Nom et prénom	Spécialité	Provenance	Moyenne*
4	BOUZERAA Amina	BIOCHIMIE	MILA	12,01
5	AHRAOU Rayane	BIOCHIMIE	MILA	11,98
6	BOUDJELAL Aya	MICROBIOLOGIE	JIJEL	11,96

*Voir classement global MHH en annexe 1

C. Postulants titulaires de D.E.S toutes universités

Classement	Nom et prénom	Spécialité	provenance	Moyenne
1	ZIBOUCHE Rebiha	Biochimie	ANNABA	13,33
2	BOUANAKA Hamza	Bio Mol Cellulaire	CONSTANTINE	11,76

*Voir classement global MHH en annexe 1

-Liste supplémentaire des postulants titulaires de D.E.S toutes universités en cas de désistement d'un ou des postulants retenus

Classement	Nom et prénom	Spécialité	Provenance	Moyenne
3	BETTOU Mabrouk	Bio Mol Cellulaire	CONSTANTINE	10,70

*Voir classement global MHH en annexe 1

5.2. Liste des postulants retenus au Master Bioindustrie, Analyse et Contrôle (BAC)

A. Postulants titulaires des licences LMD de l'Université des Frères Mentouri

Classement	Nom et prénom	Spécialité	Moyenne*
1	CHOUGUIAT Rayene	Biochimie	11,96
2	MERIDJ Nour El Houda	Biochimie	11,64
3	BAAZIZ Ahmed Chaouki	Apiculture	11,55
4	SAHLI Saousen	Apiculture	11,54
5	KAAD Hadjer	Apiculture	11,53
6	BOUKAABA Maroua	Biochimie	11,44
7	BOUCHARBEB Amina	Bioinformatique	11,37
8	BENZAHI Mohamed	Bioinformatique	11,21
9	LOUNICI Sara	Bioinformatique	11,16
10	BOULKZAZ Abdellah	Apiculture	11,07
11	HAYOUN Wassila	Bioinformatique	11,04
12	SEFSAF Maria Thouria	Apiculture	10,94
13	BOULILA Med Cherif	Microbiologie	10,74
14	AIB Boubakeur	Apiculture	10,73
15	ZAIBET Choubeila	BIO Cell Moléculaire	10,67

*Voir classement global BAC en annexe 2

-Liste supplémentaire des postulants titulaires des licences LMD de l'Université des Frères Mentouri en cas de désistement d'un ou des postulants retenus

Classement	Nom et prénom	Spécialité	Moyenne*
16	KHENCHOUL Med Lamine	Apiculture	10,56
17	BOUCENANE Kenza	Bio Physio Vegetale	10,48
18	DELLAL Zakaria	Biochimie Fondamentale	10,48

*Voir classement global BAC en annexe 2

B. Postulants titulaires des licences LMD des autres Universités

Classement	Nom et prénom	Spécialité	Provenance	Moyenne*
1	BOUDEFA Hala	Biochimie	SKIKDA	15,05
2	LALLOUCHE Hamza	Biochimie	SKIKDA	12,46
3	LEKNOUCHE Nabila	Biochimie	MILA	12,39

*Voir classement global BAC en annexe 2

-Liste supplémentaire des postulants titulaires des licences LMD des autres Universités en cas de désistement d'un ou des postulants retenus

Classement	Nom et prénom	Spécialité	Provenance	Moyenne*
4	CHBANE Karima	Biochimie	SKIKDA	12,30
5	SADAOUI Sara	Biochimie	SKIKDA	11,79
6	KHALILI Med Ali	Microbiologie	M'SILA	11,73

*Voir classement global BAC en annexe 2

C. Postulants titulaires de D.E.S toutes universités

Classement	Nom et prénom	Spécialité	Provenance	Moyenne*
1	SEKHARA Djamel eddine	Biochimie	CONSTANTINE	11,44
2	BOULDJEDJ Ryma	Microbiologie	CONSTANTINE	11,26

*Voir classement global BAC en annexe 2

NB : - Aucun recours n'est accepté, sauf s'il s'agit d'une erreur matérielle.

- Les résultats ne sont pas définitifs qu'après l'achèvement de la période des recours, cette dernière est prévue du 20/09/2016 au 22/09/2016.

- Dr. BELLIL Inès, Présidente
- Dr. BENHAMDI Asma
- Dr. KARA ALI Mounira
- Dr. CHENTLI Amira
- Dr. MOSBAH Asma
- Dr. BATAICHE Insaf

Le Chef de Département